



## INVITATION AU VERSEMENT DE VOTRE COTISATION 2024

---

Madame, Monsieur, Chers membres,

Comme chaque année, nous avons le plaisir de prendre contact avec vous pour vous inviter à verser votre cotisation annuelle et vous convier à la prochaine assemblée générale.

Conformément à la décision de l'assemblée générale 2023, la cotisation reste fixée à **CHF 70.-**.

La cotisation est à payer avant toute consultation et au plus tard le 31 mars 2024.

**Vous pouvez aussi soutenir notre action en versant un montant supérieur.**

(VOIR PAGE DU BULLETIN DE VERSEMENT QR)

---

### « Ça fait un bail... »

Cette expression populaire supposait, il y a moins d'une génération encore, une notion de durée longue et pouvait aisément être remplacée par l'expression : « ça fait une éternité... ». Or, depuis quelques années, sous l'influence du lobby immobilier, les chambres fédérales ont systématiquement approuvé des motions ou des révisions de lois qui ont fait perdre son sens à cette expression. Par la manière constante d'affaiblir la protection contre les congés, un bail devient symbole d'éphémère.

C'est ce qui a poussé l'ASLOCA et nombre d'entre nous à une mobilisation qui a permis aux deux récents référendums d'aboutir. Mais la grande mobilisation qui nous attend est celle de 2024, quand il s'agira de voter et de dire haut et fort : **STOP ! Stop au démantèlement de nos droits !**

Mais ce n'est qu'un début et le contexte actuel doit nous amener à dire aussi : stop à la hausse des loyers, stop à l'effondrement de notre pouvoir d'achat, stop à la précarisation. La voix de la rue sera forte, et l'ASLOCA la portera plus loin encore au niveau politique, pour que vos droits soient préservés et renforcés.

Profitons de cette période extrêmement mobilisatrice pour améliorer notre action. Votre soutien est essentiel à l'ASLOCA et chaque nouvelle adhésion nous rend plus fort et participe tant à la défense individuelle que collective des locataires.

**Parlez de l'ASLOCA, faites adhérer à l'ASLOCA !**

**L'ASLOCA se bat pour vous !**

---

En espérant vous rencontrer lors de l'Assemblée Générale du 6 juin 2024, nous vous adressons, Madame, Monsieur, Chers membres, nos meilleurs vœux pour la Nouvelle Année !

Laurent Badoux et Robert Conrad, co-présidents

# CONVOCAATION

Madame, Monsieur, Chers Membres,

Nous avons le plaisir de vous inviter à l'Assemblée Générale de notre section

Jeudi 6 juin 2024 à 20h00

Restaurant La Nonna, salle de conférence, Rue Margencel 29, 1860 Aigle

(à 5 minutes à pied de la gare)

L'ordre du jour est le suivant :

1. Signature de la liste des présences
2. Approbation du PV de l'AG 2023
3. Correspondance
4. Rapport des co-présidents
5. Rapport de la trésorière
6. Rapport des vérificateurs des comptes
7. Acceptation et décharge des différents rapports
8. Proposition de modifications statutaires et vote (proposition de modification au complet sur notre site internet : [www.asloca-montreux.ch](http://www.asloca-montreux.ch))\*
9. Election du comité (membres du comité et co-présidence)
9. Nomination des vérificateurs des comptes
10. Présentation et adoption du budget
11. Fixation de la cotisation 2025 (proposition sur [asloca-montreux.ch](http://asloca-montreux.ch))\*
12. Propositions individuelles et divers

*\* Des exemplaires papier sont à disposition dans nos bureaux à Montreux ou sur demande*

A la suite de cette partie statutaire, nous aurons l'occasion de partager un moment moins formel et la section aura le plaisir de vous offrir un apéritif agrémenté de quelques spécialités du restaurant.

Nous nous réjouissons de vous rencontrer et vous encourageons à inscrire cette date dans vos agendas. Etant donné le délai important qui nous sépare de cette assemblée, la date vous sera rappelée dans le DAL « Droit au Logement », le journal de l'ASLOCA.

Dans cette attente, nous vous présentons, Madame, Monsieur, Chers membres, nos salutations cordiales.

Pour le comité

Laurent Badoux et Robert Conrad, co-présidents